

Le lien d'Occitanie

Le magazine de la mobilité au coeur des territoires

N°2

AUTOMNE
2020

GRATUIT



RENTRÉE 2020

Focus sur les nouveautés du réseau liO

AIDES À LA MOBILITÉ

Pour changer ses habitudes de déplacements

COVOITURAGE

Quoi de neuf sur mon territoire ?

SERVICE
PUBLIC
OCCITANIE
TRANSPORTS



Vos titres de transports liO autocars 100% dématérialisés

2 solutions

avec l'appli liO

Vos titres de transports abonnements et titres unitaires toujours dans votre poche.

Règlement par Carte Bleue



Télécharger dans l'App Store



et

DISPONIBLE SUR Google Play



1. Téléchargez l'application mobile liO
2. Créez votre compte
3. Achetez votre titre ou abonnement

ou par SMS

Payez en quelques secondes votre titre de transport en envoyant au 93 777.

Le montant du titre sera débité de votre facture téléphonique



1. Envoyez le numéro de votre ligne* par SMS au 93 777
Par exemple, envoyez 451 au 93 777
2. Recevez votre ticket par SMS !

Disponible uniquement en France métropolitaine pour les clients de BOUYGUES, FREE, ORANGE, SFR. Montant prélevé sur facture opérateur mobile ou déduit du compte prépayé mobile. *SMS gratuit, coût du billet unitaire.



Sommaire



04 ACTUALITÉS

Rentrée 2020 : qu'est-ce qui change près de chez vous ?



07 CONCERTATIONS

Quel bilan pour la Rive Droite du Rhône ?



08 DÉCRYPTAGE

Les grandes orientations de la Loi d'Orientation des Mobilités (la suite)



10 À LA LOUPE

Les aides à l'achat d'un vélo ou d'un VAE évoluent



11 PORTRAITS

Aides à la mobilité des salariés : paroles d'employeurs



12 INITIATIVES

Le covoiturage expérimenté dans les territoires

14 FAQ

Rentrée 2020

Le réseau liO évolue. Trains ou cars, focus sur les actualités de cette rentrée.

Tarif FréquenciO' divisé par 2 pour les jeunes

Dès cette rentrée, un jeune de moins de 26 ans paie un tarif équivalent pour son abonnement FréquenciO' à un salarié qui bénéficie de la prise en charge employeur.

 **d'infos :** ter.sncf.com/occitanie

Des nouveautés sur les cars liO

Certaines lignes régulières du réseau liO autocars enregistrent des modifications de service. En bref, les nouveautés de cette rentrée :

- ✚ Un tarif plafonné pour tous les trajets à 2€ maximum dans toute l'Occitanie.
- ✚ Plus de fréquences les matins et les soirs pour les déplacements domicile - travail.
- ✚ Une mise en correspondance et en complémentarité des réseaux de trains et de cars liO.
- ✚ La création de 5 lignes express pour gagner du temps sur certains trajets en heures de pointe.

 **d'infos :** lio.laregion.fr/Rentree-2020-nouveautes-autocars-lio



Une rentrée scolaire moins chère

Pour la rentrée 2020, le prix des abonnements aux transports scolaires est plafonné à 45€ maximum pour les élèves demi-pensionnaires et gratuit pour les élèves internes ayants droit.

Création d'une aire de détagage sur le site de maintenance de Béziers

La Région et SNCF ont mis en service le 6 mars 2020 une aire de détagage sur le site du Technicentre de Béziers. Cet équipement vient en complément de ceux de Nîmes, Perpignan et Narbonne. Cette aire de détagage assure la propreté extérieure des trains régionaux et leur durabilité. Située sur la voie 32 du site de Béziers, elle s'inscrit dans une démarche environnementale, par une maîtrise totale des déchets.

 Travaux réalisés entre septembre et décembre 2019 - Mise en service en janvier 2020

Le « sans-contact » à bord des cars du réseau liO

Afin de protéger les voyageurs et le personnel de conduite des transports routiers en limitant les échanges de monnaie et la délivrance des titres, la Région et liO dématérialisent les titres de transports sur leur réseau routier.

Grâce à la dématérialisation, vos titres de transports et abonnements sont disponibles sur votre smartphone et vous pouvez les commander n'importe où. Vous n'avez plus besoin de vous rendre en agence commerciale ou d'attendre de monter dans le car pour payer votre titre, vous pouvez les commander depuis chez vous.

2 dispositifs sont à votre disposition pour commander vos titres de transports

 Vos titres de transports sont disponibles sur l'application liO

1. **Téléchargez** l'application liO sur Google Store ou Appstore.
2. **Créez votre compte.**
3. **Achetez** directement des titres unitaires, des carnets de 10 trajets, des abonnements, avec ou sans réduction (hors abonnements scolaires).
4. **Validez** votre titre en montant dans le véhicule, il suffit de flasher le QR Code à bord.

 Commandez vos titres par SMS

Si vous n'avez pas de smartphone, un dispositif de SMS* est également proposé. Il vous suffit d'envoyer le **numéro de votre ligne de car au 93 777** juste avant de monter à bord. Le montant du titre unitaire sera prélevé sur votre facture mobile.



*Hors département de l'Hérault

Malgré la crise, Alstom tient ses engagements et livre à temps les nouveaux Régiolis liO

L'augmentation des dessertes ferroviaires régionales (+11 % d'ici à fin 2020) a conduit la Région à acquérir 18 nouvelles rames Régiolis jusqu'en 2025 : 11 en version électrique et 7 en version bimode.

Depuis mai dernier, ce sont 15 rames Régiolis qui ont déjà été livrées en région Occitanie. Malgré la crise sanitaire, aucun retard de livraison n'a été enregistré. Alstom avait anticipé la livraison des rames Régiolis à livrer cette année en Occitanie. Même avec un arrêt total de la production pendant 6 semaines et une reprise progressive des activités, Alstom a annoncé un calendrier avec des impacts limités. Pour Occitanie, les livraisons des 18 rames suivent un calendrier conforme au planning conventionné. Ainsi, les rames électriques restantes sont attendues avant décembre 2020 : le parc Régiolis comptera à cet horizon 51 rames.



En quelques chiffres :

- ✦ 18 rames commandées par la Région Occitanie et livrées entre mai et décembre 2020
- ✦ 130 M€ d'investissement financés à 100% par la Région Occitanie
- ✦ 7 rames bimodes et 11 rames électriques
- ✦ 160 Km/h : vitesse commerciale maximale
- ✦ 4 voitures par rame
- ✦ 205 places assises et jusqu'à 300 voyageurs par rame
- ✦ 3 690 places au total qui pourront être proposées sur plusieurs trains régionaux chaque jour
- ✦ Ce qui porte le parc Régiolis à 51 rames (sur 166 rames au total sur le réseau ferroviaire liO)

Agenda

En train ou en car, allez-y avec liO !



Salons Travail- Avenir - Formation (TAF)

- 7 octobre à Carcassonne
- 13 octobre à Rodez
- 15 octobre à Mende et à Pamiers
- 4 novembre à Auch
- 5 novembre à Saint-Gaudens
- 10 novembre à Figeac (salon virtuel)

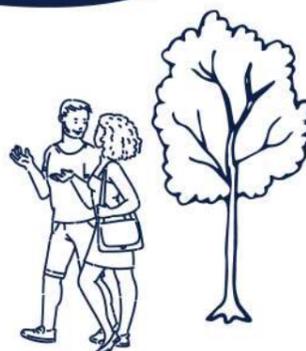


Salons professionnels

- Salon Mobility Solutions (M2S) / Toulouse
4-5-6 novembre
- Salon EnerGaïa / Montpellier
9 et 10 décembre

Allez-y gratuitement en train liO en contactant le n° vert

0 800 31 31 31
Service & appel gratuits



Sous réserve que les événements soient maintenus dans le contexte sanitaire actuel.

Crédit photo : Sébastien Lapeyrière - Région Occitanie

Concertations



Réouverture phasée pour la « Rive droite du Rhône »

La ligne ferroviaire « Rive droite du Rhône » rouvrira aux voyageurs fin 2021, grâce aux aménagements des gares de Pont-Saint-Esprit et Bagnols-sur-Cèze.

Priorité des États Généraux du Rail et de l'Intermodalité, la ligne « Rive Droite du Rhône » (82 km et 1h20 de trajet entre Nîmes et Pont-Saint-Esprit) rouvrira aux voyageurs de manière phasée. En juin 2020, la Région a inscrit près de 5,2 M€ hors taxes dans une convention avec SNCF Gares & Connexions : elle finance à 100% les études et travaux sur les gares de Pont-Saint-Esprit et Bagnols-sur-Cèze (3e ville du Gard) afin de rouvrir la ligne ferroviaire fin 2021 au lieu de 2026.

Également au programme, l'aménagement de la gare de Remoulins-Pont-du-Gard permettra d'y recevoir des trains événementiels à partir de mi-2021. Les arrêts de Pont-Saint-Esprit et Bagnols-sur-Cèze seront rénovés (rehaussement des quais, renouvellement de l'éclairage...). La Région prévoit sur une fin des travaux en décembre 2021, ce qui permettra la remise en route pour le service annuel 2022 de SNCF.

Les habitants et élus du territoire avaient exprimé leur volonté d'une ouverture anticipée lors de la Concertation publique de fin 2019. La Région a décidé d'un calendrier « phasé » : l'aménagement des autres points de desserte* suivra les étapes présentées pendant la concertation. En outre, la coordination est en cours avec les collectivités porteuses de pôles d'échanges multimodaux (PEM) pour assurer la meilleure mobilité et la connexion avec les autres modes de déplacement.

Enfin, le traitement des 27 passages à niveau entre Pont-Saint-Esprit et Nîmes a un coût estimé entre 38 et 50 M€, sur les 84 à 109 M€ évalués pour la remise en service globale. Le projet prévoit environ 8 allers-retours quotidiens, avec des horaires bien adaptés aux besoins notamment des salariés ou des jeunes allant travailler ou étudier à Nîmes ou à Avignon.

d'infos : www.concertation-rivedroitedurhone.fr

*Laudun-l'Ardoise, Roquemaure, Villeneuve-lez-Avignon, Aramon et Marguerittes.

Les mobilités durables et partagées

La Loi d'Orientation des Mobilités (LOM) a pour objet les déplacements doux, l'information des voyageurs, et vise la décarbonation des transports terrestres.

La loi Orientation des Mobilités a élargi les domaines d'intervention des autorités organisatrices des mobilités (AOM), comme des Régions (AOMR) leur permettant de proposer, au-delà des transports publics collectifs classiques, des services de transport à la demande (TAD), de covoiturage, de stationnement, d'autopartage. Cette loi charge également les Régions, cheffes de file de l'intermodalité, de coordonner toutes les AOM de leur territoire.

La LOM soutient le covoiturage ...

Encouragé par la loi, le covoiturage a bénéficié de plusieurs décrets d'application en juin 2020, alors que l'épidémie de Covid-19 a repoussé la publication de la plupart des textes réglementaires du printemps-été au 2e semestre 2020. La LOM confie aux Régions le soin d'élaborer un schéma de développement des aires de covoiturage.

En Occitanie, des emplacements sont réservés au covoiturage dans les Pôles d'échanges multimodaux (PEM). Ainsi, la Région finance, depuis mars 2020, 4 expérimentations de covoiturage, pilotées par des partenaires : en Pays Cœur d'Hérault, sur le haut plateau audois, dans le bassin alésien et sur l'ouest toulousain (voir article « Une plus grande souplesse de déplacement avec le covoiturage » page 12).



... Et favorise le vélo

Le Plan « vélo et mobilité active » lancé par l'Etat en 2018 mobilise un Fonds de 350 M€ d'ici à 2024 permettant d'accélérer notamment la réalisation d'aménagements cyclables.

La loi a aussi créé le « forfait mobilités durables », en vigueur depuis le 10 mai. Il succède à l'indemnité kilométrique vélo et concerne aussi le covoiturage des salariés. En juillet, la Région a complété ce dispositif en lançant son « Bonus Forfait Mobilité Durable », complément de 150 à 400 € pour l'achat d'un vélo classique ou à assistance électrique (VAE).

La loi a pour objectif d'améliorer l'intermodalité entre vélos, trains et autocars, via des locaux pour les vélos dans les gares et pôles d'échanges multimodaux, et des emplacements pour vélos dans les trains neufs ou rénovés. Dans les nouveaux autocars, ils seront obligatoires (hors services urbains) à partir de juillet 2021.



L'open data au service des voyageurs

Les AOM, opérateurs de transport, fournisseurs de services de mobilité et gestionnaires d'infrastructures doivent mettre à disposition des voyageurs des données « statiques » (arrêts, horaires, tarifs...) et « dynamiques » (perturbations, disponibilités...) sur les transports en commun ou à la demande, les réseaux routiers et le stationnement.

Les Régions animent les démarches de fourniture de données, aux normes et à jour, en dehors des métropoles.

Vers des transports terrestres décarbonés

La loi intègre un objectif de décarbonation complète (zéro émission de carbone) pour les transports terrestres en 2050, avec des étapes en 2030 (réduction de 37,5%) et 2040 (interdiction de la vente de voitures et d'utilitaires légers à énergie fossile).

La Région s'inscrit dans cette démarche et a mis en place l'« Eco-chèque mobilité » qui est une aide à l'achat d'une voiture électrique ou hybride d'occasion (aide de 30% du coût, plafonnée à 2 000 €).



d'infos : transport.data.gouv.fr



d'infos : laregion.fr/ecochequemobilite





Forfait Mobilité Durable

La Région Occitanie propose depuis le 1^{er} juillet 2020 un « Bonus Forfait Mobilité Durable » qui consiste en une subvention appliquée à l'achat d'un vélo classique ou d'un Vélo à Assistance Electrique (VAE) pour les bénéficiaires du Forfait Mobilités Durables.

Ce bonus vient en complément du Forfait Mobilités Durables prévu par la LOM, pour encourager les habitants d'Occitanie à opter pour des déplacements doux.

Aides* supplémentaires à l'achat d'un vélo classique

*Le Bonus régional complète le Forfait Mobilités Durables de l'Etat, qui concerne le vélo, l'auto-partage, le covoiturage et les transports en commun hors abonnement (l'aide à l'employeur privé va jusqu'à 400 € par an et par salarié, exonérés d'impôt et cotisations sociales).



Grâce aux aides de son employeur, et de la Région, elle peut bénéficier jusqu'à 350 € d'aide à l'achat et à l'utilisation d'un vélo classique.

200€
(Forfait Mobilités Durables de l'employeur)

150€
(Bonus Forfait Mobilité Durable de la Région)



Grâce aux aides de son employeur et de la Région, il peut bénéficier jusqu'à 640 € d'aide à l'achat et à l'utilisation d'un vélo classique.

400€
(Forfait Mobilités Durables de l'employeur)

240€
(Bonus Forfait Mobilité Durable de la Région)

Aides* supplémentaires à l'achat d'un vélo à assistance électrique (VAE)



Grâce aux aides de son employeur et de la Région, elle peut bénéficier jusqu'à 650 € d'aide à l'achat et à l'utilisation d'un VAE.

400€
(Forfait Mobilités Durables de l'employeur)

250€
(Bonus Forfait Mobilité Durable de la Région)



Grâce aux aides de son employeur, de l'Etat et de la Région, il peut bénéficier jusqu'à 800 € d'aide à l'achat et à l'utilisation d'un VAE.

200€
(Forfait Mobilités Durables de l'employeur)

200€
(Bonus de l'Etat)

400€
(Bonus Forfait Mobilité Durable de la Région)



Jean-Thierry Winstel
Dirigeant-fondateur et créateur de jeux Bioviva (25 salariés)
Montpellier (34)

« Bioviva s'est installé en centre-ville de Montpellier, non loin de la gare, pour favoriser l'utilisation de transports en commun ou 'doux' par ses salariés.

Un tiers de l'équipe vient en vélo, un autre tiers utilise les transports en commun, essentiellement les trams et les trains régionaux. Quelques personnes peuvent même se rendre au bureau à pied ! Une indemnité kilométrique a aussi été mise en place pour les personnes se déplaçant avec ce mode de transport. Le « Bonus Forfait Mobilités Durables » créé par la Région depuis le 1er juillet, intéresse le dirigeant. Elle devrait contribuer à l'augmentation des déplacements verts. En tout cas, nous, on l'espère ! »



Pascal Saurel
Directeur général adjoint Ressources du Département des Hautes-Pyrénées (1 700 agents dont 700 sur l'agglomération tarbaise)
Tarbes (65)

« Nous incitons à l'utilisation du vélo par les agents. Pour que ça marche, il faut un bon écosystème, avec des parkings et bandes cyclables sécurisées.

Il y a trois ans, nous avons mis en place une indemnité kilométrique vélo. Une vingtaine d'agents en bénéficient, c'est une amorce. Des vélos électriques de service ont été testés à Tarbes, mais la ville est plate ! Nous avons finalement acheté dix vélos classiques, que les agents peuvent aussi utiliser entre midi et deux. Nous allons en acquérir d'autres fin 2020, et nous en testerons à Lourdes et Bagnères-de-Bigorre. En outre, dans toutes nos rénovations de bâtiments, nous intégrons désormais des places pour les vélos. Moi-même, j'amène régulièrement mon propre vélo sur site.

Si le VAE fait revenir au vélo, son prix est un frein. Le bonus à l'achat de la Région, l'aide de l'Etat, sont une bonne chose : ce n'est pas la même ardoise ! Le financement ne fait pas tout : pour basculer vers la mobilité douce, il faut des politiques coordonnées des collectivités, des bandes cyclables et des parkings sécurisés, assurer la continuité du parcours, le partage de la route et les interconnexions, notamment avec le train. »



À noter : hors vélo, le Département prend en charge à 100 % l'abonnement aux transports en commun des agents.



d'infos : lo.laregion.fr/Aides-mobilite

*Ce dispositif est conditionné à la mise en place le Forfait Mobilités Durables par l'employeur.



Une plus grande souplesse de déplacements avec le covoiturage

La pratique de l'intermodalité est primordiale aujourd'hui : les expérimentations de covoiturage soutenues par la Région Occitanie sur le territoire complètent l'offre de transport public en apportant des alternatives aux divers réseaux existants.

Une solution d'avenir

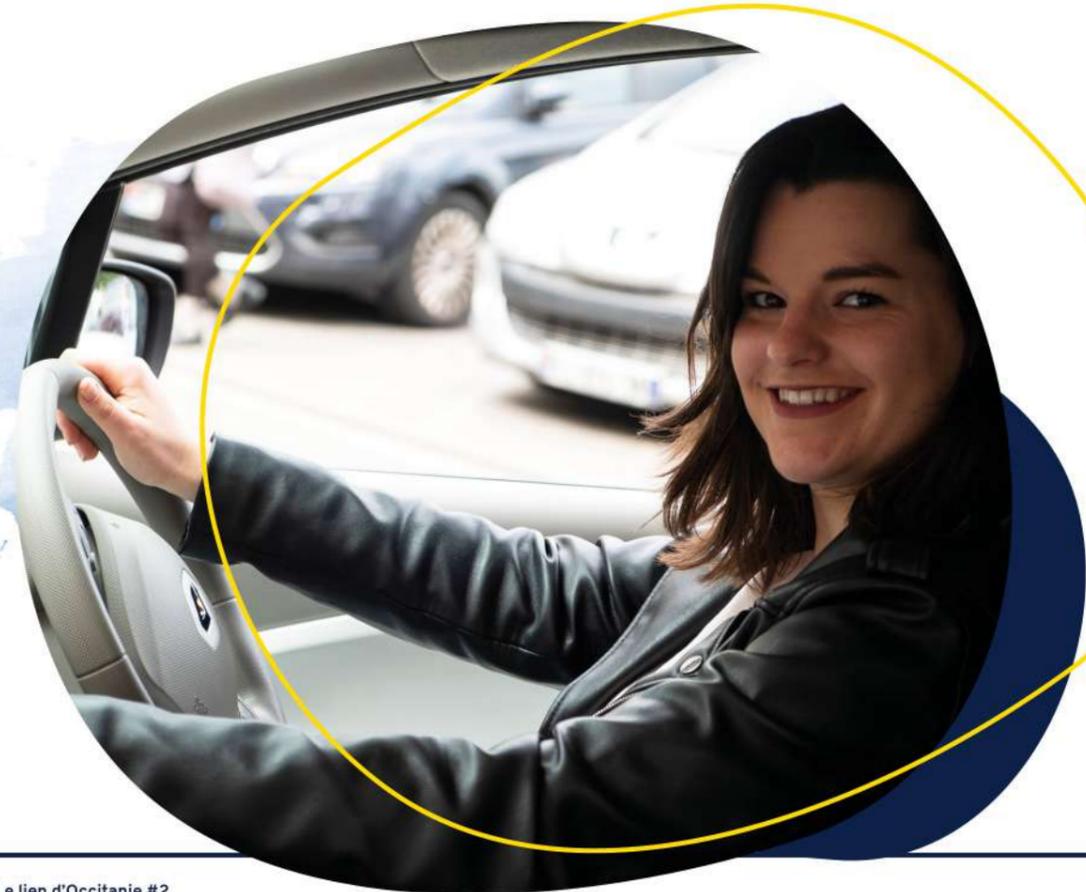
Afin de garantir une vraie complémentarité avec le réseau liO, la Région se tourne aujourd'hui vers les mobilités alternatives en misant sur le covoiturage.

L'objectif est de garantir la desserte de tous les territoires, compensant ainsi l'absence de l'offre de transports en commun jusqu'au dernier kilomètre mais également de faciliter les déplacements des habitants de l'Occitanie, limiter les coûts de transport, fluidifier le trafic routier, préserver l'environnement et réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Les expérimentations

La Commission permanente du vendredi 13 décembre 2019 a adopté le lancement de 4 expérimentations de covoiturage réparties sur le territoire régional, et l'harmonisation du soutien régional au transport à la demande.

Ces interventions permettent de limiter les coûts pour les usagers, par la faiblesse, voire l'absence de commission perçue par les opérateurs. Ces derniers, en partenariat avec les collectivités locales et la Région, ont par ailleurs pris l'engagement d'inciter les conducteurs à s'ouvrir au covoiturage, par des opérations de sensibilisation et de communication.



Crédit photo : Pireset Arthur - Région Occitanie

Les expérimentations en cours

MOBI & CO avec KAROS
 Bassin Ouest Toulousain en Haute-Garonne
 La participation du covoituré est identique au tarif d'un titre de transport liO autocars, soit 2€ par trajet.
 go.karos.fr/region-occitanie

PICHOLINES avec MOBICOOP
 Pays Cœur d'Hérault
 La participation du covoituré se réalise par un paiement direct entre les covoituteurs.
 picholines.fr

COVOITUREZ MALIN ! avec LA TRAME
 Plateau Audois
 La participation du covoituré se réalise par des bons d'échange, utilisables ensuite dans les commerces de proximité.
 latrame.fr

ALES'Y avec INSTANT SYSTEM
 Bassin d'Alès dans le Gard
 La participation du covoituré est gratuite le temps de l'expérimentation.
 ales.fr



Thierry Laniesse Directeur général des services du Pays Cœur d'Hérault Saint-André-de-Sangonis (34)

« Picholines, notre plateforme numérique de covoiturage, couvre mieux les zones peu denses. »

Dans le schéma des mobilités du Pays Cœur d'Hérault, nous avons voulu proposer plusieurs solutions selon l'âge et les habitudes de chacun. D'où l'idée, entre autres, d'une plateforme de covoiturage locale, une action que la Région a accompagnée d'une subvention de 50 000 €. Elle permet de limiter le développement du tout-automobile sur un territoire suréquipé en voitures par rapport à la moyenne départementale. Mobicoop, l'opérateur avec lequel nous avons contractualisé, développe aussi un covoiturage solidaire qui permettra de desservir plus efficacement notre territoire, notamment les zones les plus rurales, moins pourvues en transports en commun. Sans commission, le site de covoiturage Picholines est développé sous forme de logiciel libre. Tout opérateur public et les usagers pourront l'améliorer au fur et à mesure des besoins. Déjà opérationnel, il sera lancé officiellement avec la Région pendant la Semaine de la mobilité en septembre. »

Le site de covoiturage : www.picholines.fr



 **d'infos :** lio.laregion.fr/le-covoiturage

Dans chaque numéro, le lien d'Occitanie donne la parole aux partenaires de la mobilité régionale et aux usagers. Cette Foire Aux Questions (FAQ) est un outil de concertation qui permet d'entamer une réflexion collective et mettre en lumière les besoins des territoires et des habitants pour créer de nouveaux services.

? Pourquoi ne pas rajouter des rames en heures de pointe pour éviter que certains trains ne soient bondés ?

Région / liO : Il est souvent impossible de rajouter des rames car les longueurs de quais ne sont pas toujours suffisantes. La Région travaille depuis plusieurs années, et ceci s'est fortement concrétisé depuis décembre 2019, à l'augmentation du nombre et de la fréquence des trains en périodes de pointe, afin de mieux répartir les usagers et éviter ces situations. Elle participe aussi au financement des allongements de quais comme Toulouse - Montauban, notamment pour accueillir des rames doubles à deux niveaux.

? En cette période de crise sanitaire, comment éviter tout contact pour acheter mon titre de transport dans un car liO ?

Région / liO : Il existe désormais deux solutions pour acheter son ticket unitaire de façon dématérialisée. Vous pouvez le faire via votre smartphone :

- Via l'appli liO (ticket unitaire ou abonnement)
- En envoyant le n° de ligne par SMS au 93 777 (ticket unitaire)

? Mon train était en retard, le contrôleur à qui j'ai fait part de mon mécontentement m'a dit de m'adresser à la Région. Qui fait quoi ?

Région / liO : En tant qu'autorité organisatrice des mobilités régionales (AOMR), la Région Occitanie décide du contenu du service, de la création et de la modification des dessertes régionales en fonction du besoin de mobilité des habitants d'Occitanie. Elle renouvelle le parc matériel, décide des tarifs, des abonnements régionaux et définit le niveau de la qualité de service offert aux voyageurs. Elle délègue à SNCF Voyageurs la responsabilité de la gestion des circulations, de la composition du matériel et de son entretien. SNCF Voyageurs doit respecter les objectifs qualité de régularité (ponctualité des trains) et de fiabilité (suppression des trains) définis par la Région.

La Région et SNCF se réunissent une fois par mois pour examiner les éventuels dysfonctionnements du réseau et les évolutions à prévoir pour répondre aux besoins des usagers.

La Région participe avec l'Etat au financement des travaux sur les voies qui relèvent de l'entière responsabilité de SNCF Réseau.

Les missions de la Région et de SNCF sont précisées dans la convention Train régional Occitanie. La réponse aux réclamations des usagers relève en priorité de SNCF Voyageurs qui a en charge l'exploitation du réseau ferroviaire.



Nous écrire

Vous souhaitez parler de vos initiatives de territoire en matière de mobilité ou vous souhaitez des précisions ? Nous vous répondons dans le prochain numéro : lienoccitanie@laregion.fr.

ISSN demande en cours - Dépôt légal juin 2020. Tirage : 15 000 ex. Pour nous écrire : courriel : lienoccitanie@laregion.fr - Tél. : 3010. Pour vous abonner gratuitement : lienoccitanie@laregion.fr - Directrice de la publication : Carole Delga, Présidente de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée. Directeur général délégué infrastructures et mobilités, Christophe Bazzo. Directeur de projet communication liO, responsable de la publication : Patrice Lallement. Secrétariat de rédaction : Léna Carpéné et Marion de Gregorio. Rédaction : Léna Carpéné, Marion de Gregorio, Patrice Lallement, Agence Jam. Photo de couverture : Grimaud Emmanuel. Maquette et exécution graphique : Agence Verywell.



fréquencio

VOUS TÉLÉTRAVAILLEZ 2 JOURS PAR SEMAINE ?

VOTRE ABONNEMENT AMORTI DÈS 5 ALLERS-RETOURS PAR MOIS AVEC liO TER

PROFITEZ DE NOTRE OFFRE DE RENTRÉE AVEC -50% SUR VOTRE 1^{ÈRE} MENSUALITÉ !



Achetez vos billets sur ter.sncf.com/occitanie

SERVICE PUBLIC OCCITANIE TRANSPORTS



La Région Occitanie et SNCF liO TER proposent des promotions sur les abonnements liO TER Occitanie. Abonnements annuels : Fréquencio^{liO} annuel (pour les +26 ans), Fréquencio^{liO} Jeunes annuel (pour les 18-26 ans), Kartabo annuel (pour les +26 ans), Kartabo études annuel (pour les 18-26 ans). Promotion disponible sur le site <https://www.sncf.com/occitanie/ter/occitanie> avec le code N04802020. Achats possibles du 20 juillet au 10 décembre 2020. Pour bénéficier d'un abonnement à partir d'un mois donné, il faut souscrire le 10 du mois précédent. Plus d'informations sur les produits Fréquencio^{liO} : <https://www.ter.sncf.com/occitanie/offres/abonnement/occitanie/kartabo>. Les conditions d'échanges et remboursements sont celles habituelles pour les abonnements annuels. Abonnements mensuels : Fréquencio^{liO} 31 jours (pour les +26 ans), Fréquencio^{liO} Jeunes 31 jours (pour les 18-26 ans), Fréquencio^{liO} 31 jours + pass C (pour les +26 ans), Fréquencio^{liO} Jeunes 31 jours + pass C (pour les 18-26 ans) (sur le site [ter.sncf.com/occitanie](https://www.ter.sncf.com/occitanie), l'appli SNCF, les automates régionaux Occitanie et aux gares des gares d'Occitanie) / Kartabo mensuel (pour les +26 ans), Kartabo études mensuel (pour les 18-26 ans) (aux gares des gares d'Occitanie). Achats possibles du 24 août au 13 septembre 2020. Au moment de l'achat, la date de début de validité doit être comprise dans les 10 jours suivant l'achat. Plus d'informations sur les produits Fréquencio^{liO} : <https://www.ter.sncf.com/occitanie/offres/occitanie/fréquent/occitanie/jeunes> et <https://www.ter.sncf.com/occitanie/offres/occitanie/kartabo>. Les conditions d'échanges et remboursements sont celles habituelles pour les abonnements mensuels. Échange à faire sur le canal d'achat (aux gares et sur automates régionaux au plus tard la veille du 1^{er} jour de validité, non échangeable sur le site liO TER et l'appli SNCF) / remboursements à faire sur le canal d'achat, au plus tard la veille du 1^{er} jour de validité avec une retenue de 10%. Abonnements annuels et mensuels validés à bord des trains liO TER Occitanie et des autres lignes régionales, hors Train Jaune. Offre non cumulable avec d'autres promotions et autres tarifs SNCF. Les annonces ne sont pas adhésives, quelle que soit leur taille. Le port de marque est obligatoire. Retrouvez l'ensemble des conditions de l'offre sur www.ter.sncf.com/occitanie, et achetez sur le site [ter.sncf.com/occitanie](https://www.ter.sncf.com/occitanie), sur l'assistant SNCF ou aux gares des gares d'Occitanie selon l'abonnement souhaité. Fréquencio^{liO}, Kartabo^{liO} et TER^{liO} sont des marques déposées de SNCF Voyageurs. SNCF^{liO} est une marque déposée de SNCF. SNCF Voyageurs - 9 Rue Jean Philippe SAMÉAU 93200 St Denis. RCS Bobigny 855204947. liO^{liO} est une marque déposée de la Région Occitanie Pyrénées Méditerranée. Tous droits de reproduction réservés. ©SnuffinStock.

Ce magazine
vous est proposé par :

SERVICE
PUBLIC
OCCITANIE
TRANSPORTS



On a + que le transport en commun

Grimalt Emmanuel - Région Occitanie

Retrouvez-nous sur :
www.lio.laregion.fr

 [linkedin.com/company/lio-occitanie](https://www.linkedin.com/company/lio-occitanie)

Téléchargez l'application liO sur :

 Disponible sur
App Store



 Disponible sur
Google play

